



Le clocher d'une église vandalisé

Quelle mauvaise surprise pour les Mirabelens lorsqu'ils ont découvert, dernièrement, qu'ils n'entendaient plus les cloches sonnées et que l'horloge était, visiblement, arrêtée sur 23 h 55, ou peut-être, 11 h 55...

À quelle heure a eu lieu cet acte de vandalisme ? Qui a intérêt à ne plus être dérangé par le rythme du clocher entre 7 heures et 22 heures ?

Le maire de Mirabeau, Serge Carel s'interroge. Car pour aller couper à deux endroits le câble avec une meuleuse électrique, (les traces sont visibles sur l'enduit de la tour du clocher – environ 50 centimètres entre les deux coupures), le ou les individus ont obligatoirement enjambé un muret, avant de traverser un jardin privé, appartenant à Roger Matheron, et enfin monter sur le toit de la sacristie.

Une plainte a depuis été déposée à la gendarmerie de Digne-les-Bains. Une enquête est en cours mais c'est le contribuable qui réglera les réparations de remplacement du câble pour que l'horloge et le clocher recommencent à rythmer le temps des villageois. Le maire exprime son désarroi devant cet acte.

M.G.